

SOLUTIONS BALISE AERIENNE

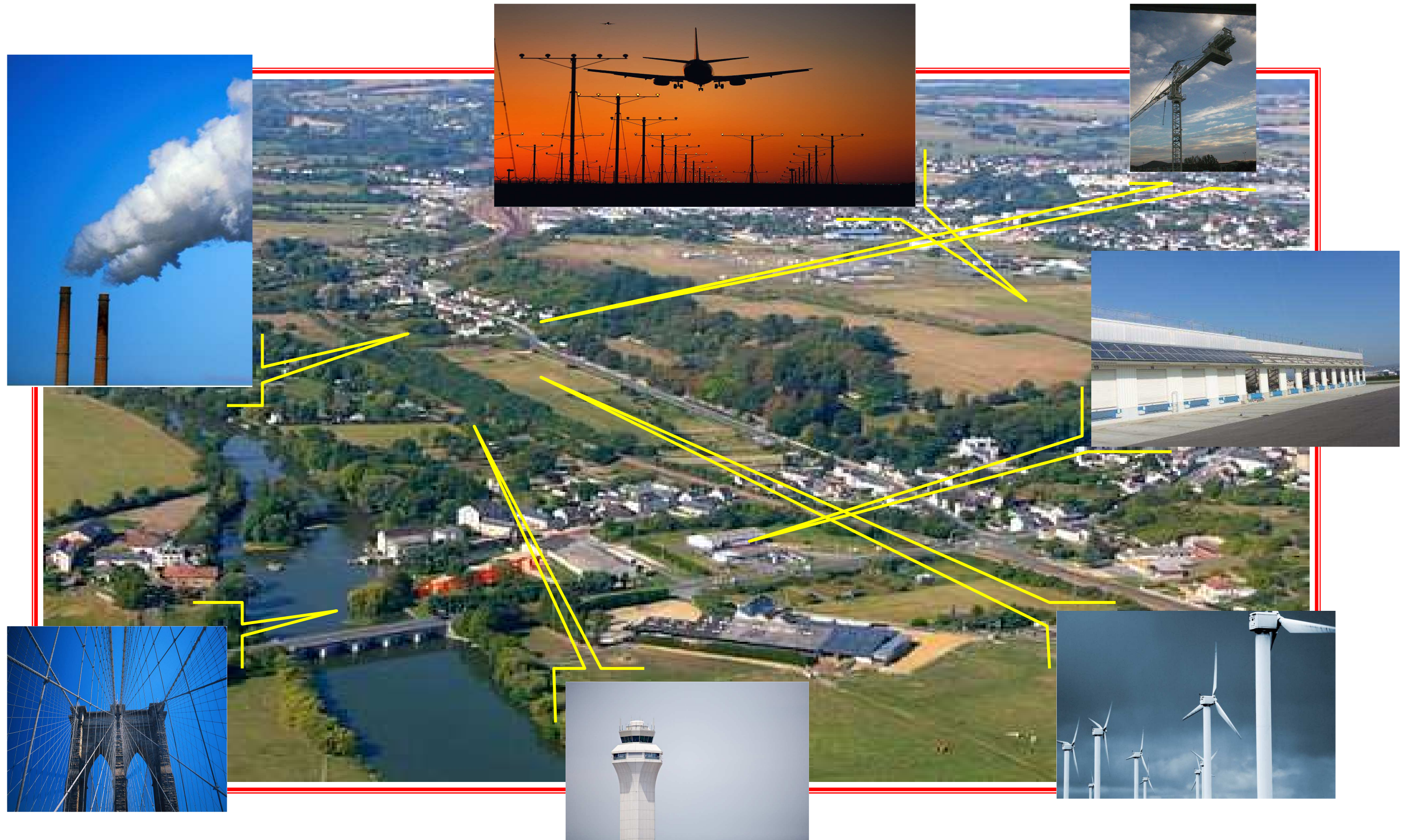
Balisez vos édifices proches d'aéroport



- Cheminée industrielles
- Pylône de télécommunication
- Lignes haute tension
- Immeuble de grande hauteur
- Grue
- Site industriel
- Eolienne



AVERTISSEURS LUMINEUX - TYPE BALISE AERIE



Pour tous renseignements contactez notre service commercial : Eric DUPLAND Tél 09 81 05 80 41 - Port : 07 54 81 52 12 - Email : contact@erdconsult.fr

REGLEMENTATION

Les règles de balisage des obstacles à la navigation aérienne sont définies par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) (Annexe 14 Volume 1, 3ème édition Juillet 1999). Les obstacles définis par l'OACI comprennent les structures suivantes :

- cheminées industrielles
- pylônes (Telecom, TV, Radiocom...)
- lignes Haute Tension (distribution électrique)
- ponts
- immeubles de grande hauteur
- centrales électriques
- grues

Extrait du tableau 6-3. Caractéristiques des feux d'obstacle

Type de feu	Couleur	Type de signal et sa fréquence	Intensité de pointe (cd), à la luminance de fond indiquée			Ouverture de faisceau
			Supérieur à 500 cd/m ²	50 – 500 cd/m ²	Inférieure à 50 cd/m ²	
Faible intensité Type A (Obstacle fixe)	Rouge	Fixe	---	10 (mini)	10 (mini)	10°
Faible intensité Type B (Obstacle fixe)	Rouge	Fixe	---	32 (mini)	32 (mini)	10°
Moyenne intensité Type A	Blanc	A éclats (20-60 / mn)	20 000 +/- 25%	20 000 +/- 25%	2 000 +/- 25%	3° min
Moyenne intensité Type B	Rouge	A éclats (20-60 / mn)	---	---	2 000 +/- 25%	3° min
Haute intensité Type A	Blanc	A éclats (40-60 / mn)	20 000 +/- 25%	20 000 +/- 25%	2 000 +/- 25%	3 – 7°

Installation

Les feux « basse intensité » peuvent être installés sur des structures n'excédant pas 150 m de hauteur. Au-delà de 45 m de hauteur, il convient de prévoir plusieurs niveaux de balisage.

L'intervalle maximum entre deux niveaux de feux doit être de 45 m.

Pour les cheminées, les lampes doivent être fixées entre 1,5 m et 3 m au-dessous du sommet.

Chaque niveau dispose de 3 feux répartis à 120° sur la périphérie.

Nos balises peuvent être livrées seules ou montées sur une potence de fixation en acier inoxydable et un boîtier de connexion. Un interrupteur crépusculaire est également disponible en option.

En fonction de la localisation géographique de l'obstacle (trouées d'aéroport...), l'OACI exige dans certains cas l'installation de feux doubles fonctionnant en redondance (maître/esclave) et de fonctionnement des balises en mode «Secours». Nos balises sont donc disponibles avec potence double et fonctionnement en Balise-Balise-Secours (BBS - maître/esclave) ou en simultanément.

